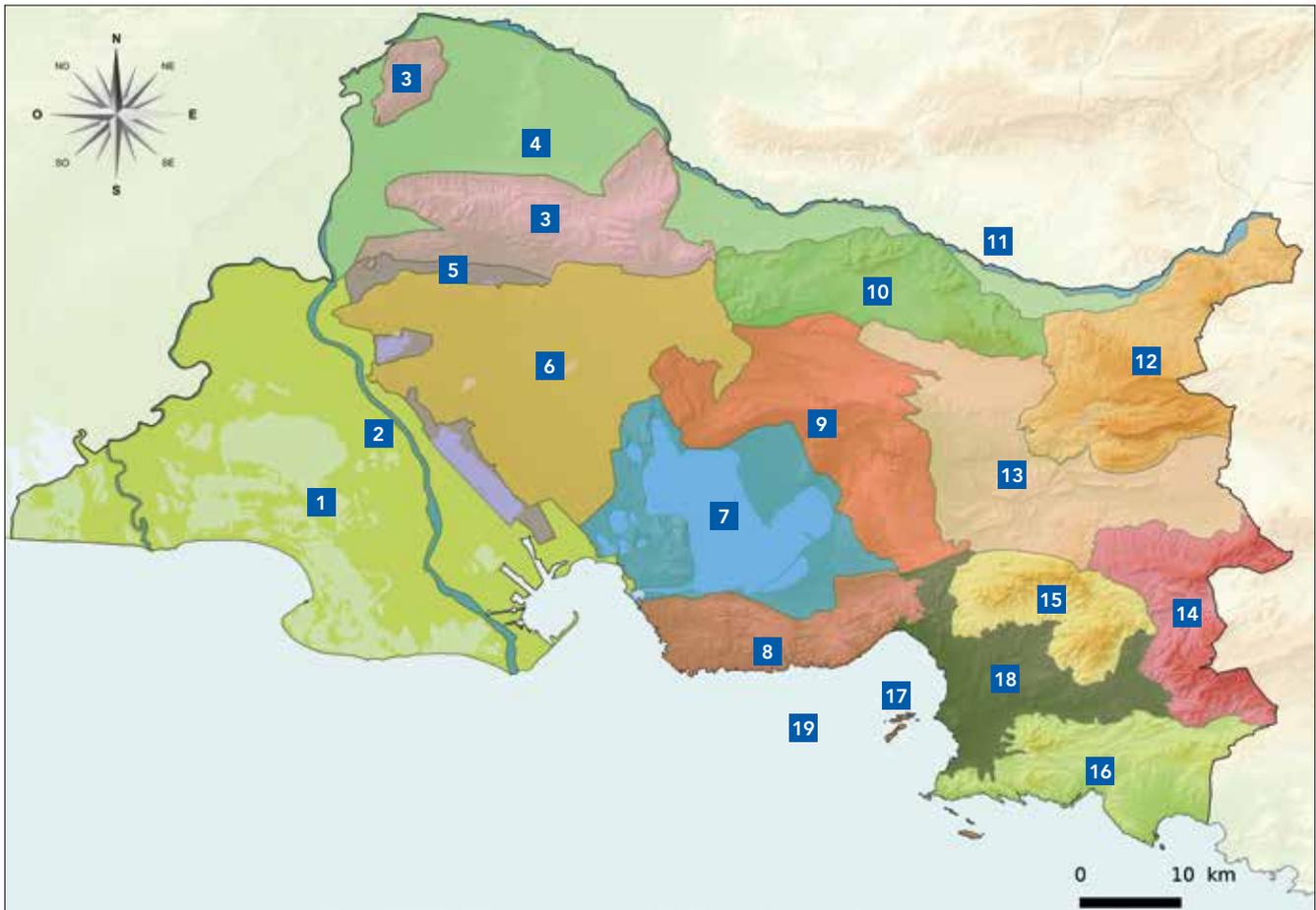


Les Bouches-du-Rhône en 19 écorégions



Carte des 19 écorégions du département des Bouches-du-Rhône, incluant la zone urbaine de Marseille-Aubagne et la Méditerranée.

1 La Camargue et le golfe de Fos.....	36	12 Les massifs de Sainte-Victoire, du Concors et de la Vautubière.....	74
2 Le Rhône.....	40	13 Le bassin d'Aix-en-Provence.....	78
3 Les Alpilles et la Montagnette.....	44	14 Les massifs de la Sainte-Baume, du Régagnas et du mont Aurélien.....	80
4 Les plaines agricoles rhodano-duranciennes.....	48	15 Les massifs de l'Étoile et du Garlaban.....	82
5 Les marais des Baux et de Crau.....	50	16 Les Calanques.....	86
6 Crau sèche et Crau verte.....	54	17 Les îles et les archipels.....	90
7 Le bassin de l'Étang de Berre.....	58	18 La zone urbaine de Marseille-Aubagne.....	94
8 Le massif de la Nerthe et la Côte Bleue.....	62	19 La mer Méditerranée.....	98
9 Le plateau de l'Arbois et la chaîne de la Fare.....	64		
10 Les chaînes des Côtes et de la Trévaresse.....	68		
11 La Basse Durance.....	70		

Le découpage des Bouches-du-Rhône selon le concept d'«écorégions» permet de mieux appréhender ce territoire. Tout d'abord, il s'agit de permettre aux habitants de mieux s'approprier la diversité faunistique de leur département, aux visiteurs extérieurs de s'y orienter plus facilement et plus généralement à tous les lecteurs de mieux comprendre la répartition départementale de ses espèces. Cette approche offre également une vision fine permettant d'approfondir les problématiques et les enjeux locaux. Ces écorégions constituent de plus des portes d'entrée pour la description des habitats naturels. Cette approche permet enfin de présenter des écosystèmes uniques en France comme la Camargue, la Crau ou encore les îles et îlots.

L'objectif global est donc multiple et vise à ce que le lecteur découvre une sélection de cortèges faunistiques et d'espèces remarquables mais aussi les menaces et les enjeux de

conservation de ces territoires généralement bien individualisés.

Ces écorégions ont été dessinées en suivant des limites naturelles (hydrographie, géomorphologie) mais aussi paysagères et floristiques. À cela on peut ajouter des limites sociales («terroirs») ou artificielles (axes routiers). Nous avons choisi de conserver le même découpage du département en écorégions que dans l'ouvrage *La flore remarquable des Bouches-du-Rhône* par souci d'homogénéité. Seule a été rajoutée la mer Méditerranée. Il est important de préciser qu'il n'y a pas de découpage absolu, ce dernier reste arbitraire et pourrait être discuté sans fin. Il a été choisi de limiter le nombre d'écorégions et de réunir des massifs ou des secteurs qui auraient très bien pu être séparés (massif de l'Arbois et chaîne de la Fare ou massifs de l'Étoile et du Garlaban par exemple). Les limites fines peuvent également être discutées. C'est également pour cela qu'elles sont peu mises en avant



Carte de la topographie et des limites communales.

dans les cartes, les ruptures écologiques entre écorégions étant rarement nettes et tranchées.

Nous présentons ici 19 écorégions dites « naturelles », dans laquelle nous englobons la grande zone urbaine de Marseille-Aubagne, bien qu'elle soit trop fortement artificialisée pour être qualifiée de « naturelle ».

Les écorégions, illustrées par des photos de paysages et d'espèces, se présentent toutes sous le même format, chaque paragraphe permettant d'aborder des points précis.

Pour des descriptions plus détaillées des écorégions, nous renvoyons donc à l'excellent travail déjà réalisé par nos confrères botanistes dans le précédent tome, *La flore remarquable des Bouches-du-Rhône – Plantes, milieux naturels et paysages*, paru en 2018. Vous y trouverez pour chaque écorégion une description permettant de la situer dans le territoire et d'expliquer sa géomorphologie actuelle, une carte topographique, son histoire et son évolution sous l'influence des activités humaines (depuis les activités agro-sylvo-pastorales traditionnelles jusqu'à la démographie exponentielle et les récents changements d'usage des terres : déprise rurale, urbanisation, industrie, etc.) ; les menaces naturelles ou anthropiques ; les mesures de gestion ou de conservation existantes ou nécessaires.

Nous avons sélectionné dans le présent ouvrage, pour chacune des écorégions, certains habitats pour lesquels il était intéressant d'évoquer les cortèges de faune associés. Bien sûr, de nombreux animaux (notamment parmi les oiseaux, les chauves-souris, les amphibiens) ne sont pas forcément inféodés à un seul habitat mais sont dépendants d'une mosaïque de milieux pour accomplir leur cycle de vie. Sans même parler des migrateurs, nidification, alimentation, hivernage peuvent avoir lieu dans différents milieux de l'écorégion, voire dans différentes écorégions. Par exemple, certaines espèces nichent dans les massifs et hivernent en plaine.

Quelques espèces emblématiques de l'écorégion et/ou facilement reconnaissables sont ensuite illustrées et présentées du point de vue parfois de leur endémisme local.

Orientation bibliographique

DIREN Provence-Alpes-Côte d'Azur & Conseil Général des Bouches-du-Rhône, 2007 ; Pires & Pavon, 2018.